


FORMATION DE RECYCLAGE AMIANTE SOUS-SECTION 4 Opérateur de chantier		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
- Mettre à jour les connaissances et compétences des opérateurs de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4	Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect du mode opératoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de plus de 18 ans - Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail renforcé - Avoir suivi et validé la formation préalable ou la formation de recyclage dans un délai n'excédant pas 3 ans (attestation de compétence à présenter) - Maîtriser la langue française (écrite et parlée)
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 10 personnes maximum.		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION EN PRESENTIEL		
THÉORIE		PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Evolutions réglementaires et techniques liées au risque amiante • Retours d'expériences de situation de chantier <ul style="list-style-type: none"> ○ Difficultés rencontrées ○ Solutions mises en place 		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation avec habillage - Intervention en confinement - Déshabillage suivant la procédure de décontamination via les SAS - Mise en pratique de modes opératoires pour intervention sur amiante sur chantier fictif adapté à l'activité
DURÉE MINIMUM	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
1 jour (7 heures)	Locaux UCFE Agence de Saint-Avoid	<ul style="list-style-type: none"> - Epreuve théorique de 20 minutes (QCM) - Epreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité
PÉDAGOGIE		
<p>La formation s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.</p> <p>Elle est dispensée par un formateur expérimenté dans le domaine de la prévention des risques liés à l'amiante.</p>		
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR
Attestation de compétence		Chaussures de sécurité